

**2010/2833 - Convention de mise à disposition de locaux sis 282, avenue du Plateau à Lyon 9e en faveur de l'Association Résidences et Foyers (AREFO) - N° EI : 09107** (Direction de l'Action Sociale - ) (BMO du 04/10/2010, p. 1980)

Rapporteur : M. HEMON Pierre

M. HEMON Pierre, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

M. GIORDANO Alain, Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement : Monsieur le Maire, chers Collègues, tout à l'heure j'intervenais sur l'animation commerciale à la Duchère, j'interviens maintenant sur un dossier mené avec intelligence, et qui rencontre désormais un succès grandissant.

Testé au cœur de la Duchère dès septembre 2009, dans ce quartier qui me tient particulièrement à cœur, ce dispositif a démontré son utilité sociale et a désormais été adopté par les seniors, comme me le confirme régulièrement Mina Hajri, en charge de ce dossier sur l'arrondissement.

Au cœur de la Duchère, la présence du cyclopousse est symbolique du changement de ce quartier. Alors que nous renouvelons le cadre de vie avec un projet urbain sans précédent -60 M€ d'équipements publics, ce qui n'est pas rien- nous avons eu à cœur d'associer en permanence l'urbain à l'humain.

Lorsque l'on connaît les enjeux de déplacements dans le maintien du lien social pour les personnes âgées, cela permet d'analyser l'engouement pour Cyclopousse et de remercier une nouvelle fois Pierre Hémon pour cette initiative.

Les habitants ont accueilli très favorablement le retour de ce dispositif et il entre petit à petit dans les habitudes. Depuis juin, le nombre de trajets mensuels a quadruplé sur le quartier de la Duchère. Cyclopousse, et je terminerai par là, c'est le développement durable sous toutes ses formes, mais c'est aussi le vivre-ensemble, un lien essentiel pour construire la ville de demain.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)